

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 25 septembre 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[25 septembre 1880](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destinationAmiens (Somme)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur le règlement des honoraires de Goblet, d'Obry et de Delpech fixés par Tisserant respectivement à 4 000 F, 3 000 F et 1 200 F. Godin envoie à Delpech un chèque de 8 200 F.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Crédit lyonnais \(France\)](#)
- [Goblet, René \(1828-1905\)](#)
- [Obry, Ernest \(1829-1906\)](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)

Collation1 p. (217r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Grise 35 y^{er} 80

Cher Monsieur Delpach.

Avant de quitter mon établissement, M. Tissierant m'a fait part de la somme que vous lui aviez écrit en me demandant réglement des honoraires qui devaient être versés à nos deux amis.

Nous avons été à Messieurs Goblet et Obry.

Chargez par vous de fixer ces honoraires, si les a été fixé à la forme de...

quatre mille francs pour M. Goblet, trois mille pour M. Obry et treize cent pour M. le Dr. Cuvier. Donc

N° 22430 sur le crédit lyonnais,

dont je vous prie de bien vouloir m'accuser réception.

Tout cela agréé, cher Monsieur, j'assure...

Diderot